

# Le Bagotier



Journal de Sainte-Hélène-de-Bagot

FÉVRIER 2025

À LA UNE



- 03 MOT DU MAIRE
- 04 MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
- 08 RÉSUMÉS DES PROCÈS-VERBAUX
- 14 AVIS PUBLICS
- 17 TAXES 2025
- 18 BRUNCH DE LA FABRIQUE
- 19 PROGRAMMES - COUCHES LAVABLES ET BARIL D'EAU DE PLUIE
- 20 PLAISIR HIVERNAL
- 21 PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT - CAMP DE JOUR
- 22 AIDE-ANIMATEURS RECHERCHÉS
- 23 SOCCER
- 25 ATELIERS INFORMATIQUES
- 25 PDZA
- 26 FADOQ



**SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT REMPORTE LE PRIX ROGER CYR DE OPÉRATION GAREAUTRAIN CANADA**  
DÉTAILS AUX PAGES 5, 6 ET 7

Restez informés via [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com)

Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot Loisirs Sainte-Hélène

Faire parvenir vos documents à publier en format Word AVANT le 10 de chaque mois pour la parution du mois suivant à [mun@sainte-helenedebagot.com](mailto:mun@sainte-helenedebagot.com)

421, 4<sup>e</sup> Av., Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0  
[www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com)

**CONSEIL MUNICIPAL**



MAIRE

RÉJEAN RAJOTTE  
450 791-2297



CONSEILLÈRE #1

HÉLÈNE DUFAULT  
450 888-0024



CONSEILLER #2

MARTIN DOUCET  
450 502-0457



CONSEILLER #3

ROBERT CHEVRIER  
450 502-4411



CONSEILLER #4

PIERRE PARÉ  
450 278-2327



CONSEILLER #5

MICHEL DAIGLE  
450 230-2230



CONSEILLER #6

DANIEL PLANTE  
819 388-0036

**PERSONNEL  
MUNICIPAL**



450 791-2455

**BUREAU MUNICIPAL OUVERT DU LUNDI AU JEUDI  
DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H À 16 H 30**

**MICHELINE MARTEL** | Directrice générale  
Poste 2240 • [dg@sainte-helenedebagot.com](mailto:dg@sainte-helenedebagot.com)

**LUCIE CHEVRIER** | Directrice générale adjointe  
Poste 2250 • [dga@sainte-helenedebagot.com](mailto:dga@sainte-helenedebagot.com)

**BRIGITTE GENDRON** | Technicienne administrative  
Poste 2340 • [info@sainte-helenedebagot.com](mailto:info@sainte-helenedebagot.com)

**MARTINE LUPIEN** | Adjointe administrative  
Poste 0 • [mun@sainte-helenedebagot.com](mailto:mun@sainte-helenedebagot.com)

**OLIVIA BOURQUE** | Coordonnatrice en loisirs  
Poste 2310 • [loisir@sainte-helenedebagot.com](mailto:loisir@sainte-helenedebagot.com)

**CHARLES GAUCHER** | Directeur des travaux publics  
Poste 2260 • [travauxpublics@sainte-helenedebagot.com](mailto:travauxpublics@sainte-helenedebagot.com)

**FRANCIS RAJOTTE** | Directeur service des incendies  
[incendie@sainte-helenedebagot.com](mailto:incendie@sainte-helenedebagot.com)

**RAYMOND LESSARD** | Inspecteur municipal en bâtiment  
Poste 2230 • [inspecteur@sainte-helenedebagot.com](mailto:inspecteur@sainte-helenedebagot.com)  
Horaire : mardi de 8 h à 12 h | mercredi et jeudi de 8 h à 14 h  
Sur rendez-vous



**NUMÉRO D'URGENCE  
TRAVAUX PUBLICS  
SEULEMENT**

Voici des exemples d'une urgence possible :



Fuite d'eau



Problème d'égout



Entrave à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :

**450 250-2481**



## Mot du maire

Réjean Rajotte  
Maire

Bonjour chers citoyens et citoyennes,

Quelle belle nouvelle pour commencer l'année 2025! Notre usine d'épuration est enfin finie et cela n'a pas été une mince affaire.

Depuis 2019, la Municipalité travaille sur ce projet d'envergure. Tout d'abord, après l'arrêt inattendu et précipité de l'usine précédente, il y a eu l'instauration d'un système d'épuration qui a été mis en place temporairement, qui était prévu seulement pour une année. Ce système, installé dans un conteneur, nous a permis de survivre et de traiter les eaux usées en attente de la construction de la

nouvelle usine. Cependant, ce ne fut pas des années faciles avec le traitement temporaire, au point où quand il faisait trop froid, les employés devaient même se lever la nuit pour aller dégeler des tuyaux, et ce, tout en essayant en tout temps de respecter les normes. Il fallait s'ajuster et se réajuster selon les saisons et les températures pour trouver les bons dosages et rester conforme aux normes établies.

Comme vous l'avez peut-être vu dans les journaux ou dans Le Bagotier à la fin de 2024, notre Municipalité a été mise à l'amende pour un dépassement de la norme DBO5, mais avec toutes les énergies et les efforts mis en place pour un bon fonctionnement avec un système temporaire, nous sommes quand même très satisfaits d'avoir aussi bien réussi dans ce contexte. Plusieurs usines au Québec ne réussissent pas à ne pas faire de dépassement ni de débordement avec des équipements fonctionnels et si nous avons aussi bien réussi avec un simple système temporaire de traitement, c'est grâce aux opérateurs en eaux qui ont veillé sur nos installations pendant cette période difficile et je les remercie.

Ensuite, nous avons octroyé le contrat de construction de la nouvelle usine en juin 2022, mais nous avons vécu différents enjeux, dont toutes les démarches d'approbation auprès des différents ministères, les problématiques post-COVID et la pénurie de matériel, ce qui a fait en sorte de prolonger les délais pour finaliser la construction. Les équipements qui ont le plus retardé la construction étaient en mécanique de procédé pour le traitement des eaux usées, puisque l'usine est conçue pour traiter par réacteur biologique séquentiel (RBS) et que les équipements provenaient des États-Unis.

Le projet de construction de la nouvelle usine a été beaucoup de travail, de temps et d'attention pour le personnel administratif, les travaux publics et tous les professionnels attirés au dossier. Je remercie tout ce beau monde pour leur travail acharné.

Maintenant que ce dossier est réglé, il y a encore beaucoup d'autres projets à réaliser dans notre belle municipalité et nous sommes très motivés pour les années à venir.



La prochaine séance du conseil  
sera tenue le 4 mars 2025,  
au 421, 4<sup>e</sup> Avenue.



## AVIS PUBLIC

Pour consulter les Avis publics :

- ➔ 421, 4<sup>e</sup> Avenue (bureau municipal)
- ➔ 400, 2<sup>e</sup> Rue (chalet des loisirs)
- ➔ [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com)  
(onglet AVIS PUBLICS)



## DONS D'ARBRES

Cette année encore, la Municipalité distribuera gratuitement des plans d'arbre à ses citoyens dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts.

Les détails vous seront transmis en avril via le Facebook, l'Infolettre et Le Bagotier.

Restez à l'affût!



## Mot de la directrice générale

Micheline Martel, OMA  
Directrice générale  
et greffière-trésorière

Chers hélénois et hélénoises,

En ce premier Bagotier de 2025, je tiens à mentionner qu'une autre belle année nous attend, encore pleine de beaux projets, d'améliorations et de développement.

Élection municipale 2025 :

Je désire vous donner certaines explications et précisions, puisque cette année en est une d'élection.

Je vous informe si tôt, car certains propriétaires non-résidents ont déjà reçu une correspondance concernant les élections.

Je peux déjà vous mentionner que les élections auront lieu le 2 novembre 2025 et que le vote par anticipation sera le 26 octobre 2025.

De plus, je vous informe que la période pour le dépôt de candidatures sera du 19 septembre au 3 octobre 2025.

Sur nos médias municipaux, Le Bagotier, Infolettre, Facebook et le site Internet, il est impératif de préciser :

- Que vous recevrez toute l'information nécessaire en temps opportun concernant les dates et procédures.
- Que la liste des candidats sera disponible en tout temps pendant la période de mise en candidature jusqu'à l'élection.
- Qu'aucune campagne électorale d'aucun candidat ne sera faite sur les médias municipaux officiels. La Municipalité demeurera en tout temps impartiale et intègre.
- Il est à noter que chaque candidat sera responsable de sa propre campagne et qu'aucune information outre celle obligatoire par Élection ne sera diffusée par la voie des médias municipaux officiels.

Parlant de communication, je tiens, au nom de la Municipalité, à remercier les 1048 personnes qui suivent les actualités de la Municipalité sur notre Facebook, créé en avril 2022. Si vous n'êtes pas encore abonné, je rappelle que le nom de la page officielle est Municipalité de Sainte-Hélène de Bagot et le logo est en photo d'accueil.

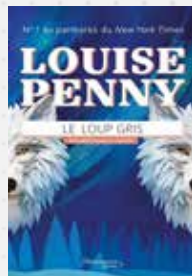
En terminant, chers hélénois et hélénoises, nous avons déjà passé le plus long moment de l'hiver. Nous avons été gâtés par dame Nature qui nous a permis de maintenir la patinoire praticable pour le bonheur de tous les passionnés. Profitez bien des activités hivernales et de chaque bonheur qui croise votre chemin.



670, rue Principale  
450 791-2455, poste 2300

Mercredi : 19 h à 21 h  
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30

**Venez nous rencontrer  
et découvrir d'autres nouveautés  
à votre bibliothèque municipale.**





## SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT REMPORTE LE PRIX ROGER CYR DE OPÉRATION GAREAUTRAIN CANADA

Sainte-Hélène-de-Bagot, le 13 février 2024 – La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a reçu une invitation surprise pour l'évènement annuel de GAREAUTRAIN Canada, suite au dépôt de sa mise en candidature de la Municipalité par le policier du CN, monsieur André LeBreux, qui est un excellent collaborateur et un facilitateur dans les mesures de sécurité et la sensibilisation au public.

Le 28 novembre 2024, monsieur Robert Chevrier, maire suppléant, s'est rendu à Ottawa afin de recevoir le prix honorifique Roger Cyr de Opération GAREAUTRAIN Canada, pour une contribution communautaire extraordinaire à la sécurité ferroviaire au Canada.

C'est un honneur pour notre Municipalité d'avoir remporté ce prix annuel décerné pour notre engagement pour la sécurité ferroviaire. Nous n'aurions jamais cru voir notre implication se démarquer à travers le Canada.

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tiens à remercier Opération GAREAUTRAIN Canada d'organiser cet évènement qui encourage les communautés à faire toujours un peu plus pour la sécurité des citoyens. Cette organisation nous aide, dans nos milieux, à sensibiliser le public aux différents dangers afin d'éviter les accidents et incidents sur la voie ferrée.

Pour voir les publications du prix Roger Cyr de Opération GAREAUTRAIN Canada :

- Communiqué de Opération GAREAUTRAIN Canada ci-joint
- Page Internet : <https://www.operationgareautrain.ca/nos-initiatives/benevoles/prix-roger-cyr-2023/>
- Page Facebook : <https://www.facebook.com/share/p/1XYCrRGskC/>



Source :  
Micheline Martel, OMA, directrice générale  
Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot  
450 791-2455 / [dq@sainte-helenedebagot.com](mailto:dq@sainte-helenedebagot.com)



## RECONNAÎTRE LES CHAMPIONS DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE : Voici les tout derniers lauréats des Prix Roger Cyr

28 novembre 2024 – OTTAWA – Opération Gareautrain Canada (OL Canada) a le plaisir d’annoncer les nouveaux lauréats des Prix Roger Cyr (2023). Ces prestigieux honneurs annuels sont remis à une personne et à une communauté afin de reconnaître leurs contributions exemplaires et extraordinaires à l’amélioration de la sécurité ferroviaire au Canada.

Le lauréat du prix individuel est l’agent **Trevor Smith**, du Service de police du CPKC.

- L’agent Smith cherche à assurer la sécurité des Canadiens depuis des années en tant qu’agent de la police ferroviaire à Whistler, Toronto et Montréal. Il s’est joint au Service de police du CPKC en 2021.
- L’agent Smith est connu pour son approche novatrice et inclusive du service et de la sécurité communautaires, et pour la passion qu’il éprouve à aider à sensibiliser les Canadiens à la sécurité ferroviaire.
- L’agent Smith a participé à de nombreuses initiatives clés au cours des dernières années, notamment :
  - o Lancement et maintien du « Café avec un policier ».
  - o Participation au programme de mentorat des jeunes « Au-delà de l’insigne ».
  - o Direction et soutien aux activités de prévention du suicide à huit endroits à risque élevé d’intrusion.
  - o Coordination de la préparation d’urgence, de l’intervention et de l’atténuation en servant de point de contact entre les services d’incendie locaux et l’équipe HAZMAT du CPKC.

La lauréate du prix communautaire est la municipalité de **Sainte-Hélène-de-Bagot, au Québec**.

- Le proposant André Lebreux, agent du Service de police du CN, a salué l’esprit de collaboration de la municipalité et son partenariat avec Opération Gareautrain Canada, et ses efforts continus pour améliorer la sensibilisation des citoyens par des initiatives comme :
  - o Le camp de jour de la municipalité nous invite annuellement à faire des présentations aux jeunes qui fréquentent le camp de jour.
  - o Une affiche en aluminium sur les conseils de sécurité ferroviaire d’OG a été affichée de façon permanente à l’hôtel de ville permettant aux citoyens et aux élèves de se rappeler des comportements à adopter à l’égard du chemin de fer.
  - o La municipalité partage au moment opportun les conseils de sécurité ferroviaire sur leur page Facebook.
  - o Celle-ci a appuyé la résolution pour exprimer leur soutien à la Semaine de la sécurité ferroviaire durant les dernières années.
  - o Cette année, nous avons été invités à prendre part à la 2<sup>e</sup> édition « Plaisir Hivernal » afin d’y tenir un kiosque de sensibilisation auprès des citoyens.

Les deux lauréats ont reçu leur prix en présence de représentants des chemins de fer de partout au Canada à la Réception annuelle des fêtes et de remise des Prix sur la sécurité de l'Association des chemins de fer du Canada, tenue à Ottawa le 27 novembre 2024.

## Citation :

« Chez Opération Gareautrain Canada, nous voulons arriver à zéro : zéro incident ferroviaire, zéro décès et blessure, zéro collision aux passages à niveau et zéro intrusion. Nous ne pouvons arriver à zéro qu'avec de solides partenaires, car la sécurité ferroviaire est une responsabilité partagée, et tout le monde a un rôle à jouer. Les lauréats de nos Prix Roger Cyr représentent ce qu'il y a de mieux pour rassembler les gens de manière constructive afin d'obtenir des résultats et de sauver des vies. »

- Chris Day, directeur national par intérim, Opération Gareautrain Canada

## À propos des Prix Roger Cyr

Nommés d'après le fondateur d'Opération Gareautrain Canada, les Prix Roger Cyr sur la sécurité ferroviaire reconnaissent les particuliers et les communautés qui font un travail extraordinaire pour prévenir les décès et les blessures liés aux passages à niveau et aux intrusions sur la propriété ferroviaire.

Le prix individuel est ouvert à tous les partenaires et bénévoles actifs d'Opération Gareautrain Canada qui cherchent à promouvoir la sécurité ferroviaire et encouragent les autres à faire de même. Un prix distinct est remis aux municipalités et aux communautés canadiennes qui font une contribution exceptionnelle à la sécurité ferroviaire par la sensibilisation, la formation ou des programmes communautaires visant à réduire les incidents liés aux passages à niveau et aux intrusions.

Une liste des lauréats figure ici :

<https://www.operationgareautrain.ca/blog-fr/septembre-2023/felicitations-aux-laureats-des-prix-roger-cyr-2022/>

## À propos d'Opération Gareautrain Canada

Opération Gareautrain est un programme national de sécurité ferroviaire publique parrainé par Transports Canada et l'Association des chemins de fer du Canada et ses membres, dont le CN, le CPKC, VIA Rail, Metrolinx, exo, West Coast Express, Ontario Northland et Genesee & Wyoming.

Reconnaissant que la sécurité ferroviaire est une responsabilité partagée, le réseau national d'Ambassadeurs de la sécurité ferroviaire et les partenaires communautaires d'Opération Gareautrain Canada font une sensibilisation et une liaison par l'intermédiaire de campagnes dynamiques, de ressources multilingues et d'outils novateurs comme la campagne en réalité virtuelle Regarder. Écouter. Vivre. Opération Gareautrain Canada cherche à sauver des vies en sensibilisant les Canadiens aux dangers posés par les passages à niveau et les intrusions sur la propriété ferroviaire. Les Canadiens peuvent connaître les toutes dernières nouvelles sur la sécurité ferroviaire en visitant le [operationgareautrain.ca](http://operationgareautrain.ca).

Contact Chris Day | [CDay@railcan.ca](mailto:CDay@railcan.ca)

- 30 -



# Résumé de certains sujets du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 14 janvier 2025, à 19 h 30.

## RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

## 14 JANVIER 2025

### ORDRE DU JOUR

<b>1</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE</b>	5.4	Registre des autorisations municipales – Prendre acte;
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;	5.5	Thermoréacteur pour digestion thermique et COD – Analyses des DCO à l'usine d'épuration – Acquisition;
1.2	Période de questions;		
<b>2</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>6</b>	<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>
2.1	Ordre du jour – Adoption;	6.1	Journées de la persévérance scolaire du 10 au 14 février 2025 – Proclamation;
2.2	Procès-verbaux – Adoption;	6.2	Association pulmonaire du Québec – Collaboration pour la diffusion du radon – Approbation;
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption;		
2.4	États comparatifs – Dépôt;	<b>7</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
2.5	OMH – Budget révisé 2024 – Approbation;	7.1	Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Nomination;
2.6	Calendrier des séances pour l'année 2025 – Modification;	7.2	Règlement numéro 634-2025 relatif à la gestion des nuisances – Avis de motion et dépôt du projet de Règlement;
2.7	Politique des conditions de travail – Indexation des employés 2025 – Approbation;	7.3	Règlement numéro 630-2024 modifiant le Règlement numéro 625-2024 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Adoption;
2.8	Règlement numéro 632-2024 portant sur la gestion contractuelle – Adoption;	7.4	Vente d'une partie du lot numéro 1 960 454 à René Demeule, conformément à la résolution numéro 124-04-2023 – Signature – Autorisation;
2.9	Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) – 2024-2028 – Programmation de travaux – Autorisation et engagement;	7.5	Registre des permis 2024 – Dépôt;
<b>3</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE</b>	7.6	CSSSH – Planification des besoins en espace 2025-2030 – Prendre acte;
3.1	Incendie – Demandes mensuelles – Approbation;	7.7	Projet de dézouage de l'entreprise 9161-3430 Québec inc., pour fins d'expansion d'une aire de rechargement énergétique de véhicules lourds – Appui – Modification au Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains – Demande;
3.2	Incendie – Rapport mensuel – Prendre acte;	7.8	Campagne d'opposition de la Première nation de Kebaowek – Demande d'appui;
3.3	Incendie – Aide-préventionniste ponctuel pour la saison estivale 2025 – Embauche;	<b>8</b>	<b>TRAVAUX PUBLICS</b>
<b>4</b>	<b>TRANSPORT</b>	8.1	Contrat pour le nettoyage de fossés municipaux 2025 – Octroi;
4.1	MTQ – PAVL volet Redressement et sécurisation – Aide financière – Remplacement de ponceaux et resurfaçage du rang Saint-Augustin – Prendre acte;	8.2	RH – Période de probation – Directeur des travaux publics – Approbation;
4.2	MRC des Maskoutains – Mandat d'ingénierie – Travaux de planage, de resurfaçage et d'ajout d'une section de trottoir sur la rue Couture – Préparation de plans et devis et surveillance – Approbation;	<b>9</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
4.3	MRC des Maskoutains – Mandat d'ingénierie – Réparation ou changement d'un ponceau 2 <sup>e</sup> Rang – Validation de l'ouvrage et préparation de plan – Approbation;	9.1	Nomination du nouveau parc au bout de la rue Principale – Parc de la gare – Enregistrement à la Commission de toponymie du Gouvernement du Québec – Autorisation;
4.4	MRC des Maskoutains – Mandat d'ingénierie – Poursuite des travaux de resurfaçage 2 <sup>e</sup> Rang – Validation de l'ouvrage et préparation de plans – Approbation;	9.2	Demande de gracieuseté pour une location du centre communautaire pour une reconnaissance aux bénévoles – Fabrique de la Paroisse de Sainte-Hélène – Approbation;
<b>5</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>	9.3	Congrès annuel du loisir rural – Édition 2025 – Approbation;
5.1	Rapport résumé du représentant de la Municipalité à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM);	<b>10</b>	<b>AFFAIRES DIVERSES</b>
5.2	Services professionnels pour l'opération des ouvrages pour l'eau potable et les eaux usées – Octroi;	<b>11</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
5.3	MRC des Maskoutains – Demande d'intervention sur un cours d'eau – Demande lots numéros 6 334 954, 1 956 884 et 1 956 890 – Approbation;	<b>12</b>	<b>CLÔTURE DE LA SÉANCE</b>



## 2.6 Calendrier des séances pour l'année 2025 – Modification

Étant donné les élections qui seront tenues en novembre 2025, le calendrier des séances est adopté, tel que soumis ci-dessous, faire attention car les séances ne seront pas nécessairement toujours des mardis au cours de cette année.

Les séances du conseil municipal seront aux dates suivantes pour l'année 2025, soit :

Le 14 janvier	Le 2 juillet
Le 4 février	Le 12 août
Le 4 mars	Le 2 septembre
Le 1 <sup>er</sup> avril	Le 1 <sup>er</sup> octobre
Le 6 mai	Le 4 novembre
Le 3 juin	Le 2 décembre

Attention, en cas de tenue d'un scrutin aux élections municipales du 2 novembre 2025, la séance du 4 novembre sera reportée au 18 novembre 2025.

## 2.7 Politique des conditions de travail – Indexation des employés 2025 – Approbation

Le conseil a accordé un taux d'indexation de 3 % pour l'augmentation des rémunérations accordées à l'ensemble des employés pour l'exercice financier 2025.

## 2.8 Règlement numéro 632-2024 portant sur la gestion contractuelle – Adoption

Suite à la procédure requise effectuée, le conseil a adopté le Règlement numéro 632-2024 portant sur la gestion contractuelle, lequel est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

## 2.9 Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) – 2024-2028 – Programmation de travaux – Autorisation et engagement

Le conseil a autorisé la production de la programmation relative à l'aide gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028, et ce, selon les projets adoptés au PTI qui comprenaient une partie de financement à partir de ce programme.

## 3.1 Incendie – Demandes mensuelles – Approbation

Le conseil a approuvé l'achat d'un support à tablette Survie mobile, au montant de 115 \$, de cinq bunkers, au montant de 2 989,72 \$, chacun; et de cinq uniformes, au montant de 150,00 \$, chacun, et ce, avant les taxes applicables.

## 3.3 Incendie – Aide-préventionniste ponctuel pour la saison estivale 2025 – Embauche

Afin de pouvoir, comme par les années précédentes, répondre aux normes du Schéma de sécurité incendie, en fonction de la prévention, le conseil a autorisé encore cette année l'embauche d'un aide-préventionniste à temps partiel, pour un maximum de 168 heures.

## 4.1 MTQ – PAVL volet Redressement et sécurisation – Aide financière – Remplacement de ponceaux et resurfaçage du rang Saint-Augustin – Prendre acte

Le conseil a pris acte de l'aide financière accordée par le MTQ dans le cadre du volet Redressement – Sécurisation pour le remplacement de ponceaux et resurfaçage du rang Saint-Augustin.

## 4.2 MRC des Maskoutains – Mandat d'ingénierie – Travaux de planage, de resurfaçage et d'ajout d'une section de trottoir sur la rue Couture – Préparation de plans et devis et surveillance – Approbation

Le conseil a octroyé un mandat au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la préparation des plans et devis et la gestion sur SEO, au montant d'environ 9 516,25 \$, avant les taxes applicables, pour les travaux de planage, de resurfaçage et d'ajout d'une section de trottoir sur la rue Couture. Le conseil a également accepté l'offre de surveillance, au montant d'environ 9 999,25 \$, avant les taxes applicables, ce dernier sous toute réserve que le contrat pour les travaux soit octroyé.

## 4.3 MRC des Maskoutains – Mandat d'ingénierie – Réparation ou changement d'un ponceau 2<sup>e</sup> Rang – Validation de l'ouvrage et préparation de plan – Approbation

Le conseil a octroyé un mandat au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la préparation des plans, au montant d'environ 3 628,25 \$, avant les taxes applicables, pour les travaux de remplacement ou de réparation d'un ponceau situé sur le 2<sup>e</sup> Rang. Aucune surveillance des travaux n'est requise, puisque les travaux seront réalisés à l'interne par les travaux publics.

## 4.4 MRC des Maskoutains – Mandat d'ingénierie – Poursuite des travaux de resurfaçage 2<sup>e</sup> Rang – Validation de l'ouvrage et préparation de plans – Approbation

Le conseil a octroyé un mandat au service d'ingénierie de la MRC des Maskoutains pour la préparation des plans et devis et la gestion sur SEAO, au montant d'environ 6 394,00 \$, avant les taxes applicables, pour les travaux de resurfaçage d'une partie du 2<sup>e</sup> Rang. Le conseil a également accepté l'offre de surveillance, au montant d'environ 5 341,75 \$, avant les taxes applicables, ce dernier sous toute réserve que le contrat pour les travaux soit octroyé.

## 5.2 Services professionnels pour l'opération des ouvrages pour l'eau potable et les eaux usées – Octroi

Le contrat actuel de services professionnels d'assistance à l'opération des ouvrages de traitement des eaux avec la compagnie Aquatech prend fin le 31 mars 2025. Le conseil désirait renouveler pour une année seulement, afin de voir les possibilités de faire former de nouveaux opérateurs à l'interne.

Le conseil a octroyer un contrat de services professionnels d'assistance à l'opération des ouvrages de traitement des eaux, à l'égard de l'eau potable et des eaux usées, à la compagnie Aquatech, au montant de 39 828 \$, avant les taxes applicables, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026 inclusivement.

## 5.3 MRC des Maskoutains – Demande d'intervention sur un cours d'eau – Demande lots numéros 6 334 954, 1 956 884 et 1 956 890 – Approbation

Suite à une demande d'intervention qui a été déposée par un citoyen et suite à la vérification sur le terrain par l'inspecteur municipal, le conseil a accepté d'acheminer ladite demande d'intervention à la MRC des Maskoutains, pour le cours d'eau rivière Chibouet, branche 66.

## 5.5 Thermoréacteur pour digestion thermique et COD – Analyses des DCO à l'usine d'épuration – Acquisition

Afin de diminuer les coûts à long terme pour certains tests des DCO à l'usine d'épuration, dont une partie peut être fait à l'interne au lieu d'en laboratoire, efficace mais beaucoup moins coûteux, le conseil a approuvé l'acquisition d'un thermoréacteur, d'un montant de plus de 5 500 \$, avant les taxes applicables.

Cet équipement permettra de faire quatre (4) tests sur six (6) par semaine sans passer par le laboratoire, ce qui permettra de payer le thermoréacteur à l'intérieur d'un an seulement, alors que celui-ci sera fonctionnel pour beaucoup d'années.

## 6.1 Journées de la persévérance scolaire du 10 au 14 février 2025 – Proclamation

Le conseil a déclaré les 10, 11, 12, 13 et 14 février 2025 comme étant les Journées de la persévérance scolaire, sous le thème « *Pour le futur, persévérer se conjugue toujours au présent!* ». Il a appuyé la mission de l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage pour valoriser l'éducation comme un véritable levier de développement pour la communauté.

Le conseil invite tous les citoyens à encourager les jeunes dans leur poursuite et leur réussite scolaire.

## 6.2 Association pulmonaire du Québec – Collaboration pour la diffusion du radon – Approbation

Le conseil a déclaré la poursuite de son engagement par la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot à promouvoir les outils pour sensibiliser ses citoyens au danger du radon, afin de contribuer de cette manière à l'effort collectif pour réduire les impacts néfastes de ce gaz sur la santé, dans le cadre de la campagne provinciale « *Villes et municipalités contre le radon* ».

## 7.1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Nomination

Le conseil a procédé aux nouvelles nominations du comité consultatif en urbanisme, constitué ainsi selon les mandats par alternance :

- Mandat se terminant le 28 février 2026 :
  - Hélène Dufault, conseillère, représentante municipale;
  - Jonathan Hamel, représentant des citoyens;
  - Gaétan Plante, représentant des citoyens; et
- Mandat se terminant le 28 février 2027 :
  - Michel Daigle, conseiller, représentant municipal;
  - Sarah Leduc, représentante des citoyens;
  - Pierre Paré, conseiller, représentant municipal;
  - Danielle Pitre, représentante des citoyens.

## 7.2 Règlement numéro 634-2025 relatif à la gestion des nuisances – Avis de motion et dépôt du projet de Règlement

Avis de motion et projet de Règlement a été déposé à l'égard du Règlement numéro 634-2025 relatif à la gestion des nuisances.

Le projet de Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

## 7.3 Règlement numéro 630-2024 modifiant le Règlement numéro 625-2024 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Adoption

Le conseil a adopté le Règlement numéro 630-2024 intitulé « Règlement numéro 630-2024 modifiant le Règlement numéro 625-2024 sur les PIIA ». Celui-ci entrera en vigueur uniquement lors de la réception du certificat de conformité par la MRC, et à ce moment un avis public sera émis. Le Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

**7.7 Projet de dézonage de l'entreprise 9161-3430 Québec inc., pour fins d'expansion d'une aire de rechargement énergétique de véhicules lourds – Appui – Modification au Schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains – Demande**

Le conseil a mentionné par résolution son appui au projet de l'entreprise 9161-3430 Québec inc., exploite Transport Petit 1997 inc., et SSP inc., ainsi que la halte de camionneur le Relais Routier Petit inc., et ce, à la sortie 152 de l'autoroute Jean Lesage, à Sainte-Hélène-de-Bagot à l'égard d'un agrandissement par l'expansion de son aire de stationnement pour camions lourds dans l'objectif de pouvoir desservir sa clientèle avec différents types d'énergie soit en plus du diesel d'ajouter des zones de recharge électrique, à l'hydrogène et au gaz naturel.

**8.1 Contrat pour le nettoyage de fossés municipaux 2025 – Octroi**

Le conseil a octroyé le mandat de nettoyage de fossés municipaux sur le territoire de la Municipalité, pour l'année 2025, à l'entreprise Excavation Luc Déry terrassement inc., pour la location de la pelle mécanique, incluant la main-d'œuvre, au taux horaire de 168 \$, avant les taxes applicables, pour un maximum de 32 heures.

**9.1 Nomination du nouveau parc au bout de la rue Principale – Parc de la gare – Enregistrement à la Commission de toponymie du Gouvernement du Québec – Autorisation**

La Municipalité a construit un nouveau parc situé au bout de la rue Principale, mais aussi au bout du parcours patrimonial. L'entrée du parc est exactement où était située la gare Bagot de 1890 à 1987, lieu historique ayant grandement marqué l'histoire et le développement de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.

Également, le CN et Gareatrain Canada sont tous les deux des partenaires importants dans la Municipalité. Nous avons reçu un don important en argent pour la mise en place du parc, et nous sommes en attente d'un don d'équipement qui sera inclut dans l'aménagement de l'entrée du parc. Notre Municipalité a reçu une reconnaissance en tant qu'ambassadeur de la sécurité ferroviaire au Canada en 2022 et nous avons été honoré par le grand prix de reconnaissance de partenaire en communauté en sécurité ferroviaire, le prix Roger Cyr que nous avons reçu en 2024.

En regard de tous ces éléments, le conseil a approuvé la nomination du nouveau parc au nom de « Parc de la gare » et a autorisé la Municipalité à faire les démarches d'enregistrement auprès de la Commission de la toponymie du Québec.

**9.2 Demande de gracieuseté pour une location du centre communautaire pour une reconnaissance aux bénévoles – Fabrique de la Paroisse de Sainte-Hélène – Approbation**

Le conseil a accepté la demande de gratuité de salle de la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Hélène, pour le dimanche 9 mars 2025, pour la tenue d'un évènement de reconnaissance aux bénévoles, suivi d'un encan au profit de la paroisse.

La Municipalité est heureuse de pouvoir collaborer dans les activités préparées par et pour la communauté. C'est par l'implication et la participation des gens qu'on peut voir une différence dans la collectivité!

**L'entièreté des procès-verbaux se trouve sur notre site Internet. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.**

EN 2025, AFFICHEZ VOTRE ENTREPRISE DANS



JOURNAL IMPRIMÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Communiquez avec



**450 381-2908**  
info@ideegraphik.com

**CALENDRIER COLLECTES**

D Déchet R Recyclable O Organique F Férié  
C Collecte des résidus domestiques dangereux G Collecte des gros rebuts

**FEVRIER**

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	<sup>O</sup> 4	5	6	7	8
9	10	<sup>R</sup> 11	<sup>O</sup> 12	13	14	15
16	17	<sup>R</sup> 18	19	20	21	22
23	24	<sup>R</sup> 25	26	27	28	

**MARS**

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	<sup>O</sup> 4	5	6	7	8
9	10	<sup>R</sup> 11	<sup>O</sup> 12	13	14	15
16	17	<sup>R</sup> 18	19	20	21	22
23	24	<sup>R</sup> 25	26	27	28	29

# Résumé de certains sujets du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot tenue le mardi 4 février 2025, à 19 h 30.

## RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

## 4 FÉVRIER 2025

### ORDRE DU JOUR

<b>1</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE</b>	3.4	Défibrillateur – Chalet des loisirs – Remplacement – Approbation;
1.1	Constatation du quorum et déclaration d'ouverture de la séance;	<b>4</b>	<b>TRANSPORT</b>
1.2	Période de questions;	4.1	Pavage-rapiéçage des routes municipales – Appel d'offres sur invitation SHB2024123 – Mandat 2025 – Octroi;
<b>2</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	4.2	Travaux de resurfaçage et de réfection d'un ponceau – Appel d'offres sur SEAO IE21-54095-225 – Octroi;
2.1	Ordre du jour – Adoption;	<b>5</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>
2.2	Procès-verbal – Adoption;	5.1	Rapport résumé du représentant de la Municipalité à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains (RIAM);
2.3	Comptes payés et à payer – Adoption;	5.2	Nordmec – Délivrance de l'acceptation provisoire et libération de la première retenue de 5 % – Approbation;
2.4	États comparatifs – Dépôt;	5.3	Congrès Réseau Environnement – Americana – Inscription – Approbation;
2.5	Traitement des élus – Règlement numéro 591-2022 – Indexation annuelle – Approbation;	<b>6</b>	<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>
2.6	Règlement numéro 635-2025 relatif à la création d'une réserve financière pour les dépenses des services d'évaluation, d'équilibrage et de maintien d'inventaire du rôle – Avis de motion;	<b>7</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
2.7	Règlement numéro 635-2025 relatif à la création d'une réserve financière pour les dépenses des services d'évaluation, d'équilibrage et de maintien d'inventaire du rôle – Dépôt du projet de Règlement;	7.1	Règlement numéro 634-2025 relatif à la gestion des nuisances – Adoption;
2.8	OMH – Budget 2025 – Approbation;	7.2	Dérogation mineure – 229, 2 <sup>e</sup> Rang, Sainte-Hélène-de-Bagot – Demande – Approbation;
2.9	Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle – Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge – Demande d'appui;	7.3	Personnes autorisées à délivrer des constats – Nomination;
2.10	RIM fermeture – Nouveaux fournisseurs pour le service d'Internet et téléphonie – Avis à RIM et à la MRC d'une non-poursuite des services;	7.4	Mise à jour des Règlements d'urbanisme par une refonte administrative – Offre de services – Approbation;
2.11	FQM – Congrès 25 au 27 septembre 2025 – Désignation des participants – Approbation;	<b>8</b>	<b>TRAVAUX PUBLICS</b>
<b>3</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE, INCENDIE ET CIVILE</b>	8.1	RH – Période de probation – Journalier aux travaux publics – Employé numéro 60 – Approbation;
3.1	Incendie – Demandes mensuelles – Approbation;	8.2	RH – Période de probation – Journalier aux travaux publics – Employé numéro 61 – Approbation;
3.2	Incendie – Rapport mensuel – Prendre acte;	<b>9</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
3.3	Entente intermunicipale relative à un service spécialisé en recherche des causes et circonstances d'un incendie (RCCI) – Avis d'intégration – Prendre acte;	9.1	Jour de la Terre – Don d'arbres – Approbation;
		<b>10</b>	<b>AFFAIRES DIVERSES</b>
		<b>11</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
		<b>12</b>	<b>CLÔTURE DE LA SÉANCE</b>

#### 2.5 Traitement des élus – Règlement numéro 591-2022 – Indexation annuelle – Approbation

En considération de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* et du Règlement numéro 591-2022 relatif au traitement des élus municipaux en vigueur, le conseil a appliqué une indexation de 3 % à la rémunération des élus, pour l'année 2025.

#### 2.6 et 2.7 Règlement numéro 635-2025 relatif à la création d'une réserve financière pour les dépenses des services d'évaluation, d'équilibrage et de maintien d'inventaire du rôle – Avis de motion

Avis de motion a été fait ainsi que le dépôt du projet de Règlement 635-2025 relatif à la création d'une réserve financière pour les dépenses des services d'évaluation, d'équilibrage et de maintien d'inventaire du rôle.

Toute municipalité doit faire l'équilibrage du rôle tous les trois (3) ans et son maintien d'inventaire aux neuf (9) ans et pour équilibrer les taxes annuellement au lieu d'avoir de forte variation à la hausse les années d'évaluation, alors le conseil municipal désire créer un Fonds de réserve à cet effet.

Une assemblée de consultation publique sera tenue, le mardi 4 mars 2025, à 19 h 15 à la salle du conseil, située au 421, 4<sup>e</sup> Avenue, afin d'expliquer le projet de Règlement et les personnes qui désireront s'exprimer pourront le faire.

#### **2.10 RIM fermeture – Nouveaux fournisseurs pour le service d'Internet et téléphonie – Avis à RIM et à la MRC d'une non-poursuite des services**

À la suite de l'annonce de la fermeture de Réseau Internet Maskoutain (RIM) qui dessert actuellement la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot pour l'Internet et la téléphonie, le conseil a informé le Réseau Internet Maskoutain, la MRC des Maskoutains et le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, que la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot n'utilisera plus le service d'Internet ni de téléphonie actuelle à la fermeture du RIM et n'aura plus besoin d'utiliser les fibres du Centre de services scolaire et fera affaire avec des fournisseurs externes autres.

#### **2.11 FQM – Congrès 25 au 27 septembre 2025 – Désignation des participants – Approbation**

Le conseil a désigné les représentants de la Municipalité à assister au congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) du 25 au 27 septembre 2025, à Québec soit, monsieur Réjean Rajotte, maire, ainsi que deux conseillers, messieurs Pierre Paré et Daniel Plante et de leur rembourser les frais de déplacement et d'hébergement.

#### **3.1 Incendie – Demandes mensuelles – Approbation**

Le conseil a approuvé le paiement d'une formation RCR pour le programme des Petits pompiers, au montant de 759,00 \$, avant les taxes applicables.

#### **3.4 Défibrillateur – Chalet des loisirs – Remplacement – Approbation**

Pour la sécurité des gens qui utilisent les infrastructures municipales, le conseil est à l'affût d'offrir des équipements adéquats et comme les électrodes du défibrillateur au chalet des loisirs sont périmées et qu'il est impossible de s'en procurer des nouvelles puisque le modèle de défibrillateur est discontinué, le conseil a autorisé l'acquisition d'un nouvel équipement de défibrillation pour le chalet des loisirs auprès de l'entreprise Cardio Choc inc., au montant de 1889,00 \$, avant les taxes applicables.

#### **4.1 Pavage-rapiéçage des routes municipales – Appel d'offres sur invitation SHB2024123 – Mandat 2025 – Octroi**

À la suite du processus d'appel d'offres sur invitation, cinq (5) fournisseurs ont déposé leur soumission lors de l'ouverture le 20 janvier 2025, à 11 h 00, pour les travaux de pavage-rapiéçage. Le conseil a octroyé le contrat de pavage-rapiéçage des routes municipales pour l'année 2025 au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Vallières Asphalte inc., au montant de 153,50 \$ la tonne, avant les taxes applicables, donc pour un maximum de 710 tonnes, et ce, pour un montant maximal de 109 000 \$, avant les taxes applicables.

#### **4.2 Travaux de resurfaçage et de réfection d'un ponceau – Appel d'offres sur SEAO IE21-54095-225 – Octroi**

À la suite de l'appel d'offres sur SEAO, la Municipalité a reçu huit soumissions dans le cadre des travaux de resurfaçage et de réfection d'un ponceau au rang Saint-Augustin.

Le conseil a octroyé le contrat de travaux de resurfaçage et de réfection d'un ponceau pour l'appel d'offres sur SEAO, au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Pavage Drummond inc., au montant de 252 112,86 \$, avant les taxes applicables.

#### **5.2 Nordmec – Délivrance de l'acceptation provisoire et libération de la première retenue de 5 % – Approbation**

Étant à la fin de la construction de l'usine d'épuration et en considération que l'entreprise Nordmec a régularisée les déficiences pour atteindre les objectifs demandés, ainsi qu'à la suite des confirmations des ingénieurs et de l'architecte qui étaient en charge de la surveillance, le conseil a approuvé la réception provisoire pour les travaux de construction de la station d'épuration par réacteur biologique séquentiel (RBS). Le conseil a également autorisé la libération de la retenue provisoire de 5 %, au montant de 262 360,89 \$, avant les taxes applicables.

À titre informatif, la réception finale sera faite en février 2027.

#### **5.3 Congrès Réseau Environnement – Americana – InSCRIPTION – Approbation**

Le conseil a autorisé l'inscription de monsieur Marc Durocher, opérateur en eaux et travaux publics, au congrès Réseau Environnement, évènement qui comporte de l'information et de la formation relatives à l'eau potable et aux eaux usées, au montant de 950 \$, avant les taxes applicables, qui sera tenu les 12 et 13 mars 2025 à Montréal et a autorisé le remboursement de l'hébergement et les frais de déplacement.

#### **7.1 Règlement numéro 634-2025 relatif à la gestion des nuisances – Adoption**

Le conseil a adopté le Règlement numéro 634-2025 relatif à la gestion des nuisances.

La Municipalité peut adopter ce type de règlement en vertu des dispositions législatives pertinentes, notamment la *Loi sur les compétences municipales* qui confère une compétence aux municipalités locales en matière de nuisances, de paix, d'ordre public, de bien-être général et de sécurité de leur population. La gestion des nuisances était faite depuis la dernière décennie par le biais du Règlement G200, qui a été remplacé par le Règlement G300 qui ne contient pas les aspects de nuisances.

Le Règlement est disponible sur le site Internet de la Municipalité.

**7.2 Dérogation mineure – 229, 2<sup>e</sup> Rang, Sainte-Hélène-de-Bagot – Demande – Approbation**

Le conseil a accordé une dérogation mineure afin de permettre l'agrandissement de l'étable et la construction d'une fosse circulaire au 229, 2<sup>e</sup> Rang, Sainte-Hélène-de-Bagot, au lot numéro 1 957 035, ainsi que d'augmenter les droits d'exploitation jusqu'à 293,0 unités animales.

La demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme, également l'usage respecte le Règlement de zonage et aucun préjudice n'est occasionné aux voisins immédiats. Cette demande fait l'objet d'une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme (CCU).

**9.1 Jour de la Terre – Don d'arbres – Approbation**

Encore cette année, le conseil a autorisé le don d'arbres aux citoyens, le samedi 10 mai 2025, au garage municipal, entre 9 h et 11 h, dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts. La remise des pousses d'arbres sera faite par madame Hélène Dufault, conseillère et messieurs Martin Doucet, Daniel Plante et Robert Chevrier, conseillers, ainsi que madame Olivia Bourque, coordonnatrice aux loisirs.

La Municipalité tient à remercier le Clubs 4-H du Québec qui fournit les pousses à partir du siège de Granby.

ATTENTION : Demeurer à l'affût sur nos différents médias pour avoir les dates de réservation et la marche à suivre pour réserver vos arbres.

**L'entièreté des procès-verbaux se trouve sur notre site Internet. Prendre note que le livre officiel des procès-verbaux, se trouvant au bureau municipal, a préséance sur toute autre version.**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 4 février 2025, à 19 h 15, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Adresse :** 229, 2<sup>e</sup> Rang, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0

**Lot numéro :** 1 957 035

La nature et les effets de cette demande visent à obtenir une dérogation mineure, afin de permettre une distance séparatrice entre son établissement d'élevage et trois (3) résidences autres que celle du producteur, inférieure à la distance prescrite au Règlement de zonage.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, lors de la séance ordinaire du 4 février 2025.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 15 janvier 2025.

Micheline Martel, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière

**SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025  
CALENDRIER MODIFIÉ EN JANVIER 2025**

Conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, avis est donné par la soussignée, Micheline Martel, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, que lors de la séance ordinaire du 14 janvier 2025, le conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a adopté le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025, qui se tiendront au 421, 4<sup>e</sup> Avenue et qui débiteront à 19 h 30 :

Le 14 janvier	Le 6 mai	Le 2 septembre
Le 4 février	Le 3 juin	Le 1 <sup>er</sup> octobre **
Le 4 mars	Le 2 juillet	Le 4 novembre ou 18 novembre **
Le 1 <sup>er</sup> avril	Le 12 août	Le 2 décembre

\*À l'égard où l'année 2025 est une année d'élection municipale, il a été approuvé le report de la séance du 4 novembre au 18 novembre 2025, uniquement dans l'éventualité où il y aurait la tenue d'un scrutin aux élections municipales le 2 novembre 2025.

\*\* La séance d'octobre sera tenue le mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2025, car les élus ne pourront plus siéger à partir du 2 octobre, soit 30 jours avant les élections.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal au 421, 4<sup>e</sup> Avenue, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30 du lundi au jeudi ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot ce 15 janvier 2025.



Micheline Martel, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière

**DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2025**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, conformément à l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé au bureau municipal, situé au 421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0.

L'envoi des comptes de taxes aux contribuables sera fait dans les trente (30) prochains jours, soit dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la Municipalité à l'adresse mentionnée ci-dessus, selon les modalités suivantes : soit du lundi au jeudi, entre 8 h 30 et midi ou entre 13 h 00 à 16 h 30.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 22 janvier 2025.



Micheline Martel, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS  
PUBLIC

## PUBLICATION ANNUELLE OBLIGATOIRE EN VERTU DE LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

La directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, conformément à l'article 20.1 de la *Charte de la langue française* et de l'article 11 du *Règlement sur la langue de l'Administration*, a le devoir de publier le nombre de postes pour lesquels la connaissance ou le niveau de connaissance d'une autre langue que le français était exigé ou souhaitable de même que le nombre de plaintes reçues et traitées relativement à un manquement relatif à la langue française au 31 décembre 2024.

1. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé : 0
2. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est souhaitable : 0
3. Nombre de plaintes reçues et traitées relativement à un manquement relatif à la langue française : 0

Ces données sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité, conformément à l'article 20.1 de la *Charte de la langue française*.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 11<sup>e</sup> jour de février 2025.

Micheline Martel, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière

## PLAN DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE (PEPPSEP)

Le conseil municipal a adopté le 5 novembre 2024 le Plan de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP). À la demande du ministère, il a été révisé en janvier 2025.

Pour le consulter, visitez notre site Internet au [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com), sous l'onglet *Environnement / Rapports – eau*.





# TAXES 2025

Les dates d'échéance des versements pour le compte de taxes 2025 doivent être respectées, peu importe la date à laquelle vous êtes devenu propriétaire, et ce, afin d'éviter des frais d'intérêts.

## DATES D'ÉCHÉANCE

1 <sup>er</sup> versement	23 février 2025
2 <sup>e</sup> versement	24 avril 2025
3 <sup>e</sup> versement	23 juin 2025
4 <sup>e</sup> versement	21 septembre 2025

### PAR DESJARDINS

- par Accès D (transaction électronique);
- au guichet automatique;
- au comptoir;
- par téléphone au 1 800 224-7737, option 1.

Au guichet automatique et sur Internet (Accès D), il est essentiel d'inscrire votre numéro de matricule de 10 chiffres (qui apparaît sur votre compte de taxes et sur les coupons de versement).

### AU BUREAU MUNICIPAL

- en argent comptant;
- par chèque;
- par Interac (débit seulement);
- via la boîte aux lettres extérieure sécurisée (chèque seulement).

Il est à noter que les paiements par carte de crédit ne sont pas acceptés.

### PAR LA POSTE

- en utilisant les coupons joints à votre compte de taxes et en nous faisant parvenir des chèques postdatés pour chacune des échéances des versements;
- en libellant les chèques au nom de : Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot;
- en postant le tout au bureau municipal : 421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0.

### PAR VOTRE CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE

- il est de votre responsabilité de fournir à votre créancier hypothécaire votre compte de taxes dès réception de celui-ci et de vous assurer que les paiements seront effectués aux dates d'échéance afin d'éviter des frais d'intérêts.

## IMPORTANT

### À titre de rappel – Vente pour non-paiement de taxes :

La greffière-trésorière doit, tel que prévu au *Code municipal du Québec*, déposer la liste de toute personne ayant un solde impayé pour les années 2024 et précédentes. Lors de la séance du conseil de février 2025, la Municipalité devra traiter cette liste en se référant à l'application de la procédure légale prévue au *Code municipal du Québec*, art. 1013 et suivants, relativement à la vente pour non-paiement de taxes. La Municipalité devra à ce moment transférer tous les dossiers ayant un solde pour ces taxes impayées à la MRC des Maskoutains. C'est la MRC des Maskoutains qui procédera à la vente pour non-paiement de taxes des propriétés ou des terrains, qui aura lieu en juin 2025, ce qui inclura également des frais supplémentaires pour le traitement. Il est à noter qu'aucune entente de paiement ne pourra être prise.

## LOCATION D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES – RÈGLEMENT 611-2023

LOCATION DE SALLES	TARIFS AVANT LES TAXES APPLICABLES				
	RÉSIDENT			NON-RÉSIDENT	
	Jour complet	Prix par heure, maximum 2 h	Période de 4 h	Jour complet	Période de 4 h
Centre communautaire (gymnase)	350,00 \$	40,00 \$	150,00 \$	437,50 \$	187,50 \$
Chalet des loisirs	250,00 \$	35,00 \$	125,00 \$	312,50 \$	156,25 \$
Grande demi-salle - Chalet	Non disponible	30,00 \$	100,00 \$	Non disponible	125,00 \$
Petite demi-salle - Chalet	Non disponible	25,00 \$	75,00 \$	Non disponible	93,75 \$
Montage, démontage et ménage de la salle	Tarif de 35 \$ de l'heure, par homme, avant les taxes applicables				

INFRASTRUCTURES SPORTIVES	TARIFS AVANT LES TAXES APPLICABLES				
	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT	INFRASTRUCTURES	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Patinoire	40,00 \$	50,00 \$	Terrain pickleball	20,00 \$	25,00 \$
Terrain de baseball	30,00 \$	37,50 \$	Dek hockey	25,00 \$	31,25 \$
Terrain de volley-ball	25,00 \$	31,25 \$	Skate park	20,00 \$	25,00 \$
Terrain de soccer	25,00 \$	31,25 \$	Jeu de pétanque	10,00 \$	12,50 \$
Terrain de tennis	20,00 \$	25,00 \$			

**POUR INFORMATION :** Martine Lupien 450 791-2455, poste 0 ou [mun@sainte-helenedebagot.com](mailto:mun@sainte-helenedebagot.com)



# BRUNCH DES BÉNÉVOLES

Organisé par la Paroisse Sainte-Hélène

Date : **Dimanche 9 mars 2025**

Heure : **11 h 30**

Lieu : **Centre communautaire  
421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot**

Après la messe country de 10 h. Suivi d'un encan.

**13 ans et + : 25,00 \$**  
**Enfant de 6 à 12 ans : 10,00 \$**

#### INFORMATION

Christian Couet-Lannes : 450 501-0759  
Bureau : 450 791-2480

## PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉ

Les nouveaux parents qui optent pour un type de couches lavables peuvent recevoir un remboursement par la Municipalité d'un montant équivalent à 50 % de la facture originale, incluant les taxes, jusqu'à concurrence de 200 \$ pour l'achat d'un ensemble de couches lavables.



### Pour être admissible :

- Être résident de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot au moment de la naissance de l'enfant et lors de l'achat des couches lavables;
- Avoir donné naissance à un enfant dans les 12 mois avant la demande de réclamation;
- Avoir procédé à l'achat de couches lavables;
- Être en mesure de présenter la facture originale de l'achat;
- Remplir le formulaire de demande d'aide et signer le contrat d'engagement écologique de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot.

**Information et formulaire :** 450 791-2455, poste 0 ou sur notre site Internet au [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com) sous l'onglet *Services aux citoyens/Programmes*.

## AIDE FINANCIÈRE ACQUISITION D'UN BARIL RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE

Les barils de récupération d'eau de pluie se retrouvent facilement dans les centres de rénovation, les boutiques écologiques ainsi que chez certains détaillants.



### CONDITIONS DU PROGRAMME

- Le programme est offert seulement aux propriétaires d'immeubles résidentiels.
- Limite d'un baril récupérateur de pluie par propriété, par période de 5 ans.
- Une remise maximum de 50 \$ par baril.
- Le montant du remboursement ne pourra pas excéder le montant de la facture soumise.
- Le baril de récupération d'eau de pluie doit avoir une capacité minimale de 150 litres.
- La demande doit être déposée au plus tard le 31 décembre de l'année d'achat du baril.
- Pour une réclamation, le formulaire doit être complètement rempli et signé.



### TRAITEMENT DES DEMANDES

Toutes les demandes d'aide financière seront analysées dans un délai maximum de 60 jours suivant la réception du formulaire prescrit et des preuves justificatives. Par la suite, la Municipalité procèdera au remboursement auprès du demandeur. Elle fera parvenir un avis si la demande est incomplète ou inadmissible.

La facture d'achat doit être jointe au formulaire et doit indiquer le nom et les coordonnées du détaillant, la date d'achat et tous les renseignements nécessaires pour évaluer la demande. Si la facture est incomplète, le demandeur devra fournir les renseignements manquants sur un document en annexe.

**Pour remplir le formulaire,** rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse [sainte-helenedebagot.com](http://sainte-helenedebagot.com), dans la section *Services aux citoyens*, sous l'onglet *Programmes* ou téléphonez pour obtenir le formulaire au 450 791-2455, poste 0.

Le Comité des loisirs Sainte-Hélène-de-Bagot  
en collaboration avec la FADOQ vous invite

à la 3<sup>e</sup> édition de

# Plaisir Hivernal

Le samedi 15 mars 2025

de 13 h à 16 h 30

au chalet des loisirs  
(400, 2<sup>e</sup> Rue)

On vous attend en grand nombre !

Une journée d'activités intergénérationnelles  
qui plaira à toute la famille.

Sur place :

- Camion de rue « Queues de Castor » 13 h à 17 h.
- Tours de charrette en tracteur
- Jeux d'adresse
- Mascottes et maquilleuse
- Concours de dessins
- Tire sur la neige, gracieuseté de la Ferme Gino Petit

Et encore plus de surprises!



Habillez-vous chaudement et apportez vos patins  
si la température le permet !

Prendre note qu'en cas de pluie, l'événement sera annulé.



## DEMANDE D'INTÉGRATION

3 FÉVRIER AU 31 MARS 2025

INFORMEZ-VOUS MAINTENANT AUPRÈS DE VOTRE MUNICIPALITÉ POUR ACCÉDER À CETTE DEMANDE

# CAMP DE JOUR

### VOTRE ENFANT:

- REÇOIT L'AIDE D'UN INTERVENANT À L'ÉCOLE?
- GÈRE PARFOIS DIFFICILEMENT SES ÉMOTIONS?
- ARRIVE LABORIEUSEMENT À SUIVRE LE GROUPE?
- A UN DIAGNOSTIC OU UNE HYPOTHÈSE ?
- AIMERAIT AVOIR "SON" ACCOMPAGNATEUR POUR UN ÉTÉ AMUSANT SANS TROP DE DÉFIS?



### AVEC UN ACCOMPAGNATEUR, JE GAGNE:

- 1- DES INTERVENTIONS STRATÉGIQUES POUR MON JEUNE BESOINS
- 2- UNE PERSONNE ATTITRÉE À MON ENFANT ET SES BESOINS
- 3- LA CERTITUDE QUE TOUT SERA MIS EN PLACE POUR AIDER MON ENFANT À S'ÉPANOUIR

IL EST DÉJÀ LE TEMPS DE PENSER  
À COMPLÉTER UNE DEMANDE AU  
PROGRAMME D'INTÉGRATION POUR  
VOTRE ENFANT.

INFORMEZ-VOUS MAINTENANT POUR NE PAS RATER VOTRE CHANCE!

DEMANDE D'INTÉGRATION DU 3 FÉVRIER AU 31 MARS 2025

Les parents qui souhaitent utiliser le service d'accompagnement l'été prochain doivent compléter le formulaire disponible sur le site Internet de la Municipalité au [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com) dans la section *Loisirs et vie communautaire* sous l'onglet *Camp de jour, Programme d'accompagnement* et *Formulaire d'accompagnement* d'ici le 31 mars 2025.

Pour information, composez le 450 791-2455, poste 2310



## LE COMITÉ DES LOISIRS STE-HÉLÈNE A BESOIN DE VOUS !

Le Comité des loisirs organise et coordonne entre autres les festivités de la **Fête Nationale**, de l'**Halloween**, du **dépouillement d'arbre de Noël**, etc.



**Vous avez le goût de vous impliquer, mais n'avez pas beaucoup de temps?**

**Vous avez une préférence pour une activité en particulier?**

Pas de problème! Tous les bénévoles sont les bienvenus.

Communiquez avec nous dès maintenant au 450 791-2455, poste 2310.

Au plaisir de vous rencontrer!



### Aide-animateurs recherchés

Le programme aide-animateur est une belle façon de garder un pied dans le camp de jour. Il s'agit d'un poste non rémunéré s'adressant aux enfants âgés entre 11 et 12 ans qui souhaitent acquérir de l'expérience dans un milieu de travail. Il s'agit d'un travail sur une base volontaire. Aucun nombre d'heures et de semaines minimum n'est requis. Le jeune est appelé à venir en aide aux animateurs et à l'équipe. Les activités et sorties sont gratuites pour les aide-animateurs. Aucuns frais ne sont exigés aux parents pour les services du camp de jour et de garde pour les aide-animateurs. Il s'agit d'une expérience très formatrice et enrichissante pour les jeunes.

Tu as envie d'apprendre le métier d'animateur?  
Tu as envie d'exercer des responsabilités au camp de jour? Tu as envie de partager tes idées ET MÊME D'ANIMER?

Envoie ton curriculum vitae au plus tard le 13 mars 2025, 16 h par courriel au Comité des loisirs Ste-Hélène au [loisir@sainte-helenedebagot.com](mailto:loisir@sainte-helenedebagot.com) ou par la poste via le bureau municipal (421, 4<sup>e</sup> Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot).



## RELÂCHE SCOLAIRE 2025

Le Comité des loisirs Ste-Hélène tient à vous spécifier qu'il n'offre pas le service de camp de jour pendant la semaine de relâche scolaire en mars 2025. Cependant, quelques activités très intéressantes se déroulent dans la MRC des Maskoutains qui peuvent rendre votre congé scolaire agréable. Renseignez-vous!

## ATELIERS DE PEINTURE SUR POTERIE, TOILE, BOIS ET ROCHE

### CHANGEMENT D'HORAIRE

Lors des ateliers, vous êtes invités à laisser libre cours à votre créativité en vous adonnant à la peinture sur céramique, toile, bois et roche. Le concept est simple : choisissez votre projet parmi les modèles, puis décorez-le selon votre instinct créatif. Les ateliers proposés sont en fonction des thématiques de chaque mois (ex : Saint-Valentin, Pâques, etc.).

**Le premier atelier débutera le samedi 8 février 2025.**

**Horaire :** Les samedis de 13 h à 15 h  
(8 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai et 14 juin)

**Lieu :** Presbytère (670, rue Principale)

**Coût :** Entre 15 \$ et 50 \$ selon la pièce  
(incluant la peinture et le matériel)

**Paiement :** En argent comptant sur place

**Information :** Carole Pelletier au 450 501-3970

# INSCRIPTION DE SOCCER (LOCAL ET LIGUE)

ÉTÉ 2025



## LIGUE DE SOCCER MONTÉRÉGIE

La ligue de soccer Montérégie est une ligue amicale qui permet aux enfants d'apprendre le soccer et de développer leur esprit d'équipe et sportif. Il y a, en moyenne, 12 « matchs » dans l'été dont 6 qui sont à domicile. Des pratiques s'ajoutent à raison d'une par semaine. Un horaire est établi au début de la saison.

## SOCCER LOCAL

Le soccer local se pratique sur nos terrains et il s'adresse uniquement aux enfants de 3 et 4 ans. Un soir de soccer par semaine est prévu.

### INSCRIPTION DISPONIBLE DÈS LE 3 MARS À 9 H

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité au [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com) dans la section *Loisir et vie communautaire* sous l'onglet *Soccer*.

Vous avez jusqu'au vendredi 28 mars à 12 h pour vous inscrire.

#### IMPORTANT

#### SOCCER LOCAL :

Assurez-vous d'avoir la carte d'assurance maladie de votre enfant pour compléter son inscription.

**LIGUE DE SOCCER :** Assurez-vous d'avoir une photo grandeur passeport (format jpeg) et la carte d'assurance maladie de votre enfant et de remplir le passeport afin de compléter son inscription.

**Coût (ligue) :** 100 \$ (incluant le chandail, le short et les bas de soccer)

**Coût (local) :** 35 \$

**Pour information :** [loisir@sainte-helenedebagot.com](mailto:loisir@sainte-helenedebagot.com) ou par téléphone au 450 791-2455, poste 2310.



L'implication d'entraîneurs bénévoles est primordiale pour la tenue de l'activité.



## ENTRAÎNEURS(ES) ET ARBITRES DE SOCCER

# RECHERCHÉS

### ENTRAÎNEURS (ES)

Vous aimez les jeunes et avez de l'intérêt pour le soccer? Nous sommes présentement à la recherche d'entraîneurs et d'assistant-entraîneurs pour notre saison 2025 de soccer.

### ARBITRES

Tu as 11 ans et plus et tu as un intérêt marqué pour le soccer? Tu aimerais devenir arbitre pour la ligue de soccer mineure montérégienne?

\*\*\* Salaire et horaire à discuter \*\*\*

*Au plaisir de vous rencontrer!*

**INTÉRESSÉ(E)S?** Communiquez avec nous IMMÉDIATEMENT par téléphone au 450 791-2455, poste 2310 ou par courriel au [loisir@sainte-helenedebagot.com](mailto:loisir@sainte-helenedebagot.com).

# Les loisirs EN MOUVEMENT

## RETOUR SUR LE PROGRAMME INTÉGRÉ D'ÉQUILIBRE DYNAMIQUE (P.I.E.D.)

Encore cette année, la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot et le Comité des loisirs de Ste-Hélène ont eu la chance d'accueillir *Le programme P.I.E.D.* Au cours des 20 séances d'exercices offertes par l'animateur et kinésologue monsieur Dave McQuillen du CISSS de la Montérégie-Est, c'est plus de 20 participants âgés de 65 ans et plus qui ont assistés à une série de cours sur la prévention des chutes. Cette activité, offerte **gratuitement** aux aînés autonomes, a pour but de prévenir les chutes et les blessures.



Les participants ont reçu beaucoup d'informations concernant les changements à apporter pour aménager leur domicile de façon sécuritaire ainsi que les comportements à adopter pour y vivre en toute sécurité. Par la même occasion, les exercices ont permis d'augmenter leur force, leur posture et leur équilibre tout en maintenant un mode de vie sain et actif.

Nous souhaitons remercier tous les participants ainsi que monsieur Dave McQuillen pour leur implication.

## DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL 2024

Encore cette année, le Comité des loisirs s'est associé à l'école Plein-Soleil, aux garderies et CPE de Sainte-Hélène afin de redonner aux jeunes de sa communauté. C'est plus de 200 enfants de Sainte-Hélène qui ont pu bénéficier d'une journée à saveur festive agrémentée de la remise de cadeaux éducatifs.

Un grand merci aux bénévoles du Comité des loisirs sans qui cette activité n'aurait pu être possible.



## LA BALLE-DONNÉE MIXTE DE SAINTE-HÉLÈNE

Vous avez 16 ans et plus et vous aimeriez intégrer une équipe de balle-donnée mixte ? La balle-donnée mixte est de retour cet été.

- Horaire :** Les vendredis (16 mai au 19 septembre 2025)  
**Heure :** 19 h  
**Lieu :** Terrain de baseball de Sainte-Hélène (400, 2<sup>e</sup> Rue)  
**Coût :** Résidents : 35 \$ / Non-résidents : 45 \$  
**Inscription :** À compter du mercredi 19 mars 2025  
Par téléphone ou via Facebook

\* Payable lors de la première rencontre.  
Date à confirmer avec la responsable. \*

**Information :** Stéphanie Beaumier au 450 381-6644  
ou via Facebook « Balle donnée mixte de Ste-Hélène ».



### BÉNÉVOLE-RESPONSABLE DE LA BALLE-DONNÉE RECHERCHÉ

Vous êtes amateur de balle-donnée et vous aimeriez vous impliquer comme bénévole-responsable ?

Communiquez avec nous dès maintenant au 450 791-2455, poste 2310.



## ATELIERS INFORMATIQUES À SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

Rejoignez-nous pour une série de 6 ateliers conviviaux, spécialement conçus pour les personnes de 50 ans et plus souhaitant se familiariser avec les bases de l'informatique. La première séance sera dédiée à une discussion autour des peurs et des craintes face aux technologies, afin de vous mettre en confiance dans un cadre bienveillant. Les 5 ateliers suivants seront adaptés aux besoins des participants et aborderont des compétences essentielles : utiliser un téléphone intelligent ou une tablette, naviguer sur Internet, gérer ses courriels, sécuriser ses données et bien plus encore. Aucune connaissance préalable n'est requise, venez avec votre curiosité !

**Les ateliers débuteront le lundi 31 mars.**

**Horaire :** les lundis de 10 h à 12 h

**Durée :** 2 h par atelier pour un maximum de 6 semaines.

**Lieu :** Presbytère, 670, rue Principale, Sainte-Hélène-de-Bagot.

**Coût :** Gratuit

**Matériel :** Ordinateur portable, tablette ou téléphone cellulaire.

**Inscription OBLIGATOIRE**

**Information ou inscription :** Olivia Bourque, 450 791-2455 poste 2310

**Places limitées à 12 personnes. Faites-vite!**



## MISE À JOUR PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA) ON PASSE À L'ACTION

La MRC des Maskoutains vous invite au Forum de discussion qui permettra de déterminer les actions à mettre en place collectivement dans les prochaines années pour favoriser le dynamisme agricole et agroalimentaire sur notre territoire.

**Le mercredi 12 mars 2025 à 18 h 30**  
**Centre aquatique Desjardins (salle Bois-joli Sacré-Cœur)**  
**850, rue Turcot, Saint-Hyacinthe**

Si possible, confirmez votre présence à Mélanie Boucher :  
[info@mrcdesmaskoutains.ca](mailto:info@mrcdesmaskoutains.ca) ou au 450 774-3141, poste 3134.





## Sainte-Hélène-de-Bagot

Le mois de février tire à sa fin et nous espérons l'arrivée du printemps. Nos activités régulières ont repris et se déroulent au chalet des loisirs.

**Tous les jeudis :** Nous vous attendons pour participer à des jeux de société de 13 h à 16 h. Aucune inscription. Présentez-vous sur place.

**Jeudi 27 février et 27 mars :** Souper FADOQ du mois. Le souper est servi à 18 h. Réservation obligatoire auprès de Gisèle Laliberté au 450 791-0304.

**Jeudi 13 mars 2025 :** Hommage aux femmes. Dîner conférence. Le dîner sera à 12 h par Resto 152. Réservation avant le 10 mars auprès de Jean Gauthier au 450 791-2520. Sujet de la conférence : La place des femmes pour l'effort de guerre. Conférencier : Gaétan St-Arnaud, historien.

**Samedi 15 mars 2025 :** Plaisir hivernal. Activités intergénérationnelles, en après-midi, organisées par le Comité des loisirs. On vous attend en grand nombre!

### Attention

Vous désirez suivre nos activités? Abonnez-vous à notre infolettre mensuelle. Il suffit de nous envoyer un courriel à l'adresse suivante, avec la mention « infolettre » en objet : [info@ste-helene.fadoqy.ca](mailto:info@ste-helene.fadoqy.ca)



## ANNIVERSAIRES MOIS DE MARS



M. Yves Benoit .....	01
Mme Francine Cabana .....	01
Mme Lise Delude .....	04
Mme France Larocque .....	10
Mme Francine Forest .....	15
Mme Pauline Jodoin .....	18
M. Louis Messier .....	19
M. Cyrille Belval.....	19
M. Jean Chagnon .....	21
M. Marcel Gauthier .....	22
Mme Véronique Paccou.....	22
Mme Ginette Leclerc .....	23
Mme Denise Bédard .....	25
Mme Suzanne Raymond.....	28
Mme France Lapierre .....	29
M. René Senez .....	30

## ON RETIENT LA DATE DU 1<sup>ER</sup> MARS

La date limite de demande d'admission à la formation professionnelle et au cégep est le 1<sup>er</sup> mars 2025 : ne ratez pas votre chance de débiter des études à l'automne 2025.

Cet article vous donne envie d'aller plus loin dans votre réflexion vers un retour aux études? Vous pouvez faire appel aux services d'une conseillère en information scolaire et professionnelle gratuitement grâce à SARCA Mobile. Audrey peut se rendre au bureau municipal de votre municipalité afin d'explorer votre projet scolaire ou professionnel. Communiquez directement avec elle.

**Audrey Gatineau,**  
conseillère en information scolaire et professionnelle  
[audrey.gatineau@cssh.qc.ca](mailto:audrey.gatineau@cssh.qc.ca) | 450 773-8401, poste 6731

Audrey Gatineau Pro





## LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

- **Bureau municipal**  
421, 4<sup>e</sup> Avenue, 2<sup>e</sup> étage  
Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0  
450 791-2455 • [mun@sainte-helenedebagot.com](mailto:mun@sainte-helenedebagot.com)  
Site Internet : [www.sainte-helenedebagot.com](http://www.sainte-helenedebagot.com)  
Heures d'ouverture : lundi au jeudi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
- **Centre communautaire**  
421, 4<sup>e</sup> Avenue
- **Chalet des loisirs**  
400, 2<sup>e</sup> Rue
- **Bibliothèque**  
670, rue Principale, entrée par la 6<sup>e</sup> Avenue

## PARTENAIRES PUBLICS ET PARAPUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ ET SERVICES AUX CITOYENS

- **Société Protectrice des Animaux de Drummond (S.P.A.D.)** : 1 855 472-5700 • [www.spadrummond.com](http://www.spadrummond.com)
- **Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains** : 450 774-2350 • [www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)  
**Écocentres** : 450 774-2350  
- Saint-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette  
- Acton Vale : 68, rue Noël-Lecomte
- **Sûreté du Québec** : 450 778-8500
- **MRC des Maskoutains** : 450 774-3141 • [www.mrcmaskoutains.qc.ca](http://www.mrcmaskoutains.qc.ca)  
(Service d'évaluation, Programme de rénovation, Patrimoine, Cours d'eau, Bandes riveraines, Bassin versant, Famille, Développement social et développement rural, Urbanisme, Permis pour les boisés, etc.)  
**Transport adapté** : 450 774-8810  
**Transport collectif** : 450 774-3173  
**Développement économique / Saint-Hyacinthe Technopole** : 450 774-9000
- **Bureau de poste de Saint-Liboire** : 450 793-4188  
**Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot** : 450 791-2666 • 655, rue Principale
- **Centre de services scolaires de Saint-Hyacinthe** : 450 773-8401  
**École Plein-Soleil** : 450 773-1237  
**SARCA** : 450 773-8401, poste 6731

## PARTENAIRES DU MILIEU POUR LA COMMUNAUTÉ

- **FADOQ** : 450 791-0105
- **Aide aux aînés** :  
**RADAR** (Écoute) : 1 877 658-8509  
**IMAGES** (Maltraitance, détresse et soutien) : 450 502-4395
- **Paroisse et fabrique Sainte-Hélène** : 450 791-2480  
**Aide alimentaire** : 450 513-0829
- **UPA, Ligne travailleurs étrangers temporaire** : 1 888-454-3998

## VOS DÉPUTÉS

**André Lamontagne**, député de l'assemblée nationale du Québec : 1-800-969-3793



**Simon-Pierre Savard-Tremblay**, député de la Chambre des communes du Canada : 450 771-0505

## LES DIFFUSEURS SUR LE TERRITOIRE

Note : Vous devez communiquer avec les compagnies directement pour savoir lesquelles sont disponibles à votre adresse et pour connaître leurs services.

- **Câblevision** : 1 800 567-6353
- **Maskatel** : 1 877 627-5283
- **Télébec** : 1 888 835-3232
- **Cogeco** : 1 866 921-5792
- **Sogetel** : 1 866 764-3835



Abattoir  
**L.G. HÉBERT**  
et fils

## Achats de truies et mâles de réforme

Antonio Filice et Mario Côté  
Propriétaires  
450 791-2630

428, rue Hébert  
Ste-Hélène-de-Bagot



Yves Marois  
**819 313-0108**  
ctb@vallieresasphalte.com  
vallieresasphalte.com

## PAVAGE COMMERCIAL & INDUSTRIEL

Pour un service de qualité à bon prix,  
contactez-nous pour vos réalisations extérieures.

# OFFRE D'EMPLOI

PLUSIEURS POSTES DISPONIBLES!

### NOS DIFFÉRENTES SUCCURSALES:



- 546 rang 3 (Ste-Hélène de Bagot)
- 3295 boul. Laframboise (St-Hyacinthe)
- 4200 Bernard- Pilon (St-Mathieu de Beloeil)
- 1901 Raymond Blais (Ste-Julie)
- 615 Sir Wilfrid-Laurier (Beloeil)
- 181 Boul. de Mortagne (Boucherville)

LES ENTREPRISES ÉRIC MARCHAND



## Salon toilettage Caniya Sainte-hélène-de-bagot

Prenez-moi en photo  
Pour prendre rendez-vous

(514)823-8910

mardi au samedi de 10h à 21h



RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - AGRICOLE

DAVID FLUET  
MARTIN FLUET | PROPRIÉTAIRES

☎ 450 888-1313  
780, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot  
www.dfcoffrages.com

TRAVAUX  
DE BÉTON

STRUCTURE  
D'ACIER

CHARPENTE  
DE BOIS

RBO 8335-0868-42



**ENTREPRENEUR  
ÉLECTRICIEN  
AGRICOLE**

## SERVICES SPÉCIALISÉS REMO

COMMERCIAL & RÉSIDENTIEL

**450 791-2209** REMO KESSELRING  
servicesspecialisesremo@hotmail.com

305, 5<sup>e</sup> avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot



**Judith Racicot**

jraticot@lussierchevrolet.com

**450 778-1112 poste 260**  
Cell. : 450 278-2697

SUIVEZ-NOUS SUR facebook

RBO 8348-4337-09

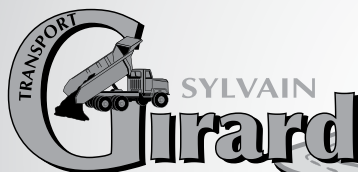


Projet clé en main  
Pose de portes et fenêtres  
Revêtement extérieur  
Gestion de projet  
Projet domiciliaire  
Garantie Maison Neuve  
Installation de murs et  
de planchers préfabriqués

**450 791-2221**

PATRICK ROY, président

865, Paul-Lussier, Sainte-Hélène-de-Bagot, Qc J0H 1M0



Service professionnel et courtois



### TRANSPORT

EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)  
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calciq-magnésienne-dolomitique | Service de GPS  
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)  
Agricole (bétail, lavage...)

### NOUVEAU

Services de location  
- Bulldozer  
- Bouteur compacteur  
- Excavatrice

1-800-463-0346 • www.transportsylvaingirard.com • transport\_s.girard@hotmail.ca



**SERVICE MÉCANIQUE**  
POUR VÉHICULES LOURDS

**MAGASIN DE CHROME**

**SERVICE DE LAVAGE**

**SERVICES D'URGENCES**  
**ROUTIÈRES 24/7**

REMORQUEUSE ET UNITÉ DE SERVICE

450 791-2122

549 3<sup>e</sup> RANG  
STE-HÉLÈNE-DE-BAGOT  
JOH 1M0



### Kiosque à la ferme



*La petite Savoie*  
FERME MARAÎCHÈRE

La Petite Savoie Ferme maraîchère



Ouverture Juin 2025

Des fruits et légumes cultivés  
localement seront disponibles  
en libre-service directement à la  
ferme



Raphaël Girard

450-779-5477

rgirard1@live.ca

Plâtrage RG  
RBO 5833-5183-01

RÉNOVATION - RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL

## AUTOCUEILLETTE Camerises

172 4<sup>e</sup> Rang, Ste-Hélène-de-Bagot

François Demeule et Jocelyne Lanoie  
450 230-0085

Surveillez notre ouverture via notre page :

Camerises Ste-Hélène-de-Bagot



337, 3<sup>e</sup> rang  
Sainte-Hélène  
QC JOH 1M0

### Débosselage Peinture

- ▷ Anti-rouille ▷ Redressement de châssis
- ▷ Pose de pare-brise ▷ Estimation d'assurance

**450.791.2217** FAX: 450.791.2219



Profitez gratuitement  
de notre service de livraison  
dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance  
et en vente libre livrés  
directement à votre porte.

Joanie Richard  
Pharmacienne  
propriétaire

5950, rue Martineau  
Saint-Hyacinthe  
450 796-4006  
acespharma.ca

Accèspharma  
avec Walmart



## E-G-DION & FILS INC.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

154, Saint-Patrice, Saint-Liboire QC, JOH 1R0

PIERRE DION

RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | INDUSTRIEL | AGRICOLE



SANS FRAIS 1 800 808-4481 | www.dionelectrique.ca

**BMR** | **Agiska**  
Coopérative

**Bienvenue chez vous !**

**BMR Pro Sainte-Hélène / 450-791-2666**  
655, rue principale Sainte-Hélène-de-Bagot (Qc) JOH 1M0

**BMR Acton Vale / 450-546-2791**  
950, rue Landry, Acton Vale (Qc) JOH 1A0



*André*  
**LAMONTAGNE**  
DÉPUTÉ DE JOHNSON

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION  
MINISTRE RESPONSABLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC

450 546-3251

andre.lamontagne.john@assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC



RBO 5592-8188-01

# PAYSAGEMENT Lapierre

f

Sainte-Hélène-de-Bagot  
www.paysagementlapierre.com

**450-791-2765**  
patricklapierre@ntic.qc.ca

## DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

WARWICK | VICTORIAVILLE | DRUMMONDVILLE  
1, ROUTE 116 EST | 389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N | 5224, BOUL. ST-JOSEPH

**819 472-3286**      **GROUPEDGP.COM**  
info@groupedgp.com      RBQ : 8335-7996-13

ALIMENTATION **FAMILLE**

## Croteau INC.

Émilie & Daniel Croteau  
Épiciers, propriétaires

**Marché Ste-Hélène**  
685 rue Principale  
Ste-Hélène de Bagot (Qc) J0H 1M0  
Tél. : 450-791-2412 Téléc. : 450-791-2823

**MARCHE BONICHOIX**



Érablière  
**L'Autre Versan**

- ★ Repas de cabane à sucre
- ★ Traiteur froid et chaud
- ★ Produits de l'Érable
- ★ Cuisine du terroir

**OUVERT À L'ANNÉE**

Hélène Belley & Stephan Roy  
350, 4<sup>e</sup> rang, Sainte-Hélène-de-Bagot  
**450-791-2616**



## idéegraphik

Graphisme. Impression. Articles promotionnels. Vêtements.

**Besoin d'outils publicitaires?**



450 381-2908 | info@ideegraphik.com | Ste-Hélène-de-Bagot

Excavation

219, Rang Charlotte  
Saint-Liboire, Qc J0H 1R0

## Sylvain Plante

R.B.Q. 8102-7773-03 et Fils Inc.

**TERRASSEMENT • TRANSPORT • DEMOLITION**

Gravier • Sable • Pierre  
Terre à jardin  
Terre à gazon tamisée

INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES  
ET DE CHAMPS D'ÉPURATION

MARTEAU HYDRAULIQUE ET CONTRÔLE LASER  
PEIGNE DE DÉFRICHEMENT • GODET EN V

*Sylvain : 450 793-2534    Bur. : 450 793-2535*

Les Entreprises Racicot inc.



## DÉNEIGEMENT

Résidentiel et commercial  
**Sainte-Hélène-de-Bagot**  
**450 518-4297**



RE/MAX  
RENAISSANCE  
AGENCE IMMOBILIERE

**450.230.6667**

Martin Lussier, Courrier immobilier  
Israel Lussier, Courrier immobilier  
Jacob Lussier, Courrier immobilier Résidentiel

## LUSSIER IMMOBILIER

POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ!

3100 AVENUE CUSSON - 450-771-7707



## IRRIGATION MARCEL GIRARD ET FILS INC.

**450 791-2431**

521, rang Sainte-Hélène, Sainte-Hélène-de-Bagot

*Efficacité et expérience depuis plus de 30 ans!*



# en solide compagnie

pour vos projets d'affaires

Contactez-nous  
450 774-9000

1000, rue Dessaulles  
Saint-Hyacinthe J2S 8W1  
[st-hyacinthetechnopole.com](http://st-hyacinthetechnopole.com)



*Votre garage de confiance !*

# LAFORCE MÉCANIQUE

## 450 381-AUTO

*Depuis 2014*



EN RÉPARATION AUTOMOBILE  
ATELIER DE MÉCANIQUE

**ALIGNEMENT  
AUTOMOBILE**

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE**  
(FREINS, ÉCHAPEMENT, SUSPENSION,  
DIRECTION ET BIEN PLUS...)

**CHANGEMENT D'HUILE  
TÉMOIN D'ANOMALIE**  
(MOTEUR, AIR BAG, ABS, TPMS...)

**AIR CLIMATISÉ**

**VENTE ET INSTALLATION DE PNEUS**

**ENTRETIEN VÉHICULES ÉLECTRIQUES/HYBRIDES**

**ENTRETIEN COMPLET DES VÉHICULES**

**RÉPARATION/CHANGEMENT DE PARE-BRISE**

**VOITURES DE COURTOISIE**

844, rue Paul-Lussier  
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT  
**450 381-2886**

**SITUÉ DANS LE  
PARC INDUSTRIEL**

**LUNDI AU JEUDI : 7 h 30 à 17 h 30  
VENDREDI : 7 h 30 à midi**



ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN



rcaelectrique.com | 450 791-0114

REER

Offrez-vous des économies d'impôt



Cotisez à votre REER au plus tard le 3 mars 2025\*

Profitez-en pour cotiser aussi à votre CELI.  
desjardins.com/reerceli

\* Pour l'année d'imposition 2024. Conditions et modalités applicables.